

MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION

BTS

COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Aliénor d'Aquitaine - 86000 Poitiers
Tel : 05 49 44 81 00
Contact : Sylvie CLÉMENT - DDFPT

LE MÉTIER

Le titulaire de ce BTS travaille au sein d'un office notarial. Il assiste le notaire dans l'accomplissement de certaines tâches en tant qu'assistant rédacteur d'actes ou en qualité de négociateur de biens immobiliers à vendre ou à louer.

Il peut être chargé de la rédaction d'actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation : les ventes immobilières. Il contribue au traitement lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers : identification des acteurs, rédaction de courriers, renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, réalisation des formalités postérieures, taxation des actes, classement des actes et archivage. La signature de l'acte authentique est effectuée par le notaire lui-même.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Gestion juridique, administrative et comptable des dossiers.
- Rédaction d'actes simples.
- Contrôle de la qualité et de la conformité des actes.
- Gestion des relations avec les organismes concernés.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Collaborateur de Notaire.
- Assistant juridique.
- Négociateur immobilier.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : périodes de 1 à 3 semaines par mois en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP36685

Date d'enregistrement de la certification : 18/07/2022

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle Métiers du Notariat.
- Licence professionnelle Comptable Taxateur.
- Institut des Métiers du Notariat.
- Licence AES
- Licence de droit
- Licence adaptation technicien supérieur

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8780€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2024-2025

- Taux de présentation aux examens : 100,00 %
- Taux de réussite aux examens : 96,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 51,00 %
- Taux d'insertion : 49,00 %
- Taux d'insertion global dans l'emploi : *Données non disponibles*
- Taux d'insertion dans le métier visé : *Données non disponibles*
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

